

Vitalité vous propose  
un séjour dans le PAS DE CALAIS avec Martine  
sur le **SITE DES DEUX CAPS**  
**BLANC-NEZ GRIS-NEZ**  
du dimanche 21 juin au vendredi 26 juin

séjour # FR019221



*« Ressentir la force du vent, se laisser surprendre par la caresse d'un rayon de soleil et s'imprégner de paysages à couper le souffle. Aux deux caps, on fait corps avec la nature et on éprouve un grand sentiment de liberté. »*

Revue touristique de la région Hauts de France

## HÉBERGEMENT

**VVF CLUB**  
**BLÉRIOT-PLAGE**

**Route Nationale**  
**62231 Blériot-Plage**

Chambres doubles 2 personnes  
(toilettes et salle de bains pour chaque personne)  
Linge de lit et linge de toilette fournis



Accès direct à la plus grande plage de sable fin de la Côte d'Opale ; piscine couverte et chauffée dans le centre.

## PROGRAMME

➤ **dimanche 21 juin**

Pique-nique à Montreuil-sur-mer (ville qui a charmé Victor Hugo)  
et découverte de la ville et de ses remparts.

Arrivée pour 17 h au centre d'hébergement et installation.



## Vitalité Saint Pierre

### ➤ lundi 22 juin

Randonnée à la journée avec pique-nique.

Boucle de 18 km au départ d'Ambleteuse vers le Cap Gris Nez avec un dénivelé positif de 128 m. Balade le long de la mer et retour par l'intérieur des terres.

### ➤ mardi 23 juin

Randonnée à la journée avec pique-nique.

Matin : initiation au long-côte à Boulogne sur mer.

Après-midi : boucle de 8 km entre terre et mer autour de Tardinghen avec de jolis points de vue sur la baie de Wissant et le Cap Gris-Nez.



### ➤ mercredi 24 juin

Randonnée à la journée avec pique-nique.

Boucle de 18 km au départ de Wissant, à travers champs et hameaux permettant de découvrir la côte et l'arrière pays entre Wissant et le Cap Blanc Nez. Dénivelé positif de 287 m.

### ➤ jeudi 25 juin

Randonnée à la journée avec pique-nique.

Matin : boucle de 7 km au départ de Wimille permettant de découvrir la ville de Wimereux ainsi que la nature environnante. Dénivelé positif 74 m.

Après-midi : boucle de 7 km au départ d'Escalles permettant d'admirer le ballet des ferries et des navires dans le détroit du Pas-De-Calais et de voir les vestiges du premier puits de creusement du tunnel sous la Manche en 1875.



### ➤ vendredi 26 juin

Retour à Saint-Pierre après le petit déjeuner.

# Vitalité Saint Pierre

## CONDITIONS

Le séjour est ouvert en priorité aux randonneurs réguliers de VITALITÉ titulaires d'une licence FFRandonnée valide pour la saison 2025-2026 ; il est accessible à d'autres licenciés FFRandonnée ou aux titulaires d'un *Pass-Découverte* valide pour la totalité du séjour.

**Nombre de personnes :** 20 (selon la proposition VVF en cours)

**Tarif par personne :** 470 € (prix ferme et définitif non révisable).

### Ce prix comprend :

- la pension complète du dîner du 1er jour au petit-déjeuner du dernier jour,
- l'accompagnement des randonnées par une animatrice de VITALITÉ brevetée,
- l'initiation au longe côte par un animateur local breveté,
- la contribution Immatriculation Tourisme.

### Ne sont pas compris :

- les boissons (hormis le vin offert au dîner chaque soir),
- le transport A et R jusqu'au lieu de séjour et les déplacements sur place basés sur le covoiturage,
- les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement,
- **d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».**

### Estimation des coûts de transport (à partager par équipage) :

Aller depuis Saint-Pierre et retour 640 km , soit un coût estimé de 130 € avec péage d'autoroute.

### DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

Une réunion d'information et de préparation sera programmée en juin.

### INSCRIPTIONS :

Les préinscriptions sont ouvertes à compter du 20 décembre 2025 et seront matérialisées par le dépôt d'un chèque de réservation de 150 € (à l'ordre de l'Association)

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au 14 janvier 2026. S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un bulletin d'inscription définitive, à signer et renvoyer sous 8 jours accompagné des chèques à présenter aux échéances suivantes. Le chèque de réservation sera encaissé en règlement de l'acompte ou restitué si le séjour est annulé.

# Vitalité Saint Pierre

## PAIEMENTS :

- 1<sup>er</sup> acompte de 150 € à la préinscription, date limite 14 janvier 2026
- 2<sup>e</sup> acompte de 160 € encaissé le 15 mars 2026
- solde du séjour 160 € encaissé le 30 avril 2026

Tous les règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association.

## ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire aux assurances facultatives grâce au formulaire qui sera joint à votre bulletin individuel d'inscription au séjour.

## FRAIS DE RÉOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

**Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :**

- Annulation avant le 20/05/2026 : retenue de 10 % du montant facturé par l'hébergeur ;
- entre le 20/05/2026 et le 12/06/2026 : retenue de 50 % du montant facturé par l'hébergeur ;
- entre le 13/06/2026 et la date d'arrivée : retenue de 100 % du montant facturé par l'hébergeur.

Quelle que soit la date d'annulation, la contribution Tourisme et les assurances éventuellement souscrites ne sont jamais remboursées.

## CESSION DU SÉJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre adhérent titulaire d'une licence FFRandonnée valide. Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire sauf la contribution Tourisme et les primes d'assurances éventuellement souscrites qui resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, de la contribution Tourisme et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Les conditions générales de vente et la notice sur les assurances sont consultables sur le site de l'association à la page **Séjours**.